

ma. 1841

(CIRCULAIRE.)

QUEBEC, 14 FEVRIER, 1840.

MONSIEUR,

IL m'est enjoint de rappeler à votre mémoire que c'est dans le cours du présent mois que les sommes recueillies dans chaque paroisse, pour l'association de la Propagation de la Foi, doivent être envoyées au Grand Vicaire le plus voisin.

Un second rapport sur les missions qui sont secourues par l'association étant maintenant sous presse, vous êtes prié de me faire savoir, aussitôt que possible, combien l'on devra vous en envoyer de copies, afin qu'il en soit donnée une à chaque chef de dizaine de votre paroisse.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

C. F. CAZEAU, PTRE.

SECRETAIRE.